

COMITÉ SYNDICAL

Mercredi 21 juin 2017 à 9h30
à la Salle du Pressoir à APREMONT.

COMPTE RENDU

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Délégué suppléant	Présent	Excusé	Absent
<i>Commune de CHALLANS</i>							
M. Denis CROCHET		X		M. Olivier CHEVRIER		X	
<i>Commune de SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON</i>							
M. Thierry RICARDEAU			X				
<i>Commune de SOULLANS</i>				M. Louis-Marie GUILBAUD			X
M. Jean-Michel ROUILLE			X				
<i>Communauté de communes Challans-Gois Communauté</i>				M. Patrick CHANSON			X
M. Auguste GUILLET	X			M. Bertrand GUILLOT			X
M. Jean-Luc MENUET			X				
<i>Communauté de communes Océan- Marais de Monts</i>							
M. André RICOLLEAU			X				
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>				M. Jean CHAUVIN		X	
M. Joël GARANDEAU			X	M. Maurice GUILLET*	X		
M. Jean-François PEROCHEAU	X			M. Jean LAMBERT		X	
M. Alain PEROCHEAU	X			M. Jean TESSIER	X		
M. Maurice POISSONNET	X						

*suppléant sans voix délibérative

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Délégué suppléant	Présent	Excusé	Absent
<i>Communauté de communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie</i>							
Mme Josette ALABERT		X		M. Philippe BERNARD	X		
M. Joseph ARNAUD	X			M. Patrick CHOUQUET		X	
M. Hervé BESSONNET	X			M. Raymond DUPE		X	
M. Jean BROSSARD			X	Mme Laurence GARREAU		X	
M. Franck BUCHOU			X	M. Jean-Pol GIROT		X	
M. Jean-Paul CHATELLIER	X			M. Yves GLACIAL			X
M. Jean-Daniel CROCHET	X			M. Joël GREMERET			X
M. Christian DURANTEAU		X		M. Claude GUIBERT		X	
Mme Isabelle DURANTEAU	X			M. Hubert GUYON			X
Mme Josette GATEAU		X		M. Sylvain LIAIGRE		X	
M. Jean GROSSIN	X			M. Alphonse MARTINEAU			X
M. Claude JOLLY	X			M. Dominique MARTINEAU			X
M. Loïc NAULET			X	M. Jean MARTINEAU			X
M. Laurent PONTOIZEAU	X			M. Loïc MARTINEAU		X	
M. Philippe POUCKET		X		M. André MENUET		X	
M. Michel REMAUD	X			Mme Julie REMAUD		X	
Mme Françoise SIMON	X			M. Franck TESSON		X	
Mme Josette VIAUD		X		M. René VIAUD	X		
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>							
M. Guy AIRIAU	X			M. Eric BARTHELEMY		X	
M. Guillaume BUTEAU	X			M. Jean-Philippe BODIN			X
M. Philippe CLAUTOUR		X		M. Robert BOURASSEAU	X		
Mme Christine COLLIGNON	X			Mme Gaëlle CHAMPION			X
M. Philippe CROCHET			X	Mme Catherine COULON- FEBVRE			X
M. Fabrice GUILLET	X			M. Jean-Yves DUPE	X		
M. Guy JOLLY	X			M. Christophe GAS			X
M. Bernard METAIREAU	X			M. Jérôme GIRARDEAU	X		
M. Pascal MORINEAU		X		M. Pierre-Marie GUICHOUX		X	
M. Guy PLISSONNEAU			X	Mme Françoise GUILBEAU			X
M. Xavier PROUTEAU		X		Mme Dominique LEFRANC- QUEFFURUS			X
M. Pierrick REY		X		M. Mickaël PERAUDEAU		X	
M. Didier VOINEAU			X	M. Didier VERDON			X
<i>La Roche sur Yon Agglomération</i>							
Mme Marlène GUILLEMAND		X		Mme Anne AUBIN-SICARD		X	
M. Tanguy GUILLET			X	M. Pascal THIBAUT			X

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

ETAIENT PRESENTS

- M. Jean-Claude GUYON, Président de l'Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.
M. Jean-Claude GROLLIER, Président de l'Association syndicale du barrage des Vallées et membre de l'Association syndicale des de Soullans et des Rouches.
M. Hervé BREMAUD, Président de l'Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.
M. Roger LAMY, Association syndicale de la Basse Vallée de la Vie.
M. Philippe GILLET, Association syndicale des marais du Jaunay et du Gué-Gorand.
M. Jean-Guy GAZEAU, Président de l'Association syndicale des marais de la Vie.
- M. Jean-Claude MERCERON, Président d'honneur du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay et Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay.
M. Michel MORILLEAU, Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
M. Fabien BRIDONNEAU, Technicien rivière et marais, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.
Mme Antoine GASNET, Chargé de mission du SAGE, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.
Mme Violaine GAUDIN, Stagiaire du SAGE, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.
Mme Nelly LE CAROFF, Stagiaire du SAGE, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.
M. Basile PATOUILLER, Stagiaire du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.
M. Ludovic PRIOU, Technicien rivière et marais principal, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.
Mme Nadia REMAUD, Agent de gestion administrative et financière, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.
M. Pierre TRAVERT, Agent de marais, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS

- M. Alain BILLET, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.
M. Pierre BURGAUD, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.
M. Jean RABALLAND, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.
M. Georges BESSONNET, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.
M. Daniel CAIVEAU, Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.
M. Raymond BERTHOME, Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.
M. Luc MOREAU, Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.
M. Alain BOURMAUD, Association syndicale du barrage des Vallées.
M. Grégoire CROCHET, Association syndicale du barrage des Vallées.
M. Georges COLLINET, Président de l'Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie.
M. Dominique MERCERON, Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie.
M. Bernard VINCENT, Président de l'Association syndicale des marais du Jaunay et du Gué-Gorand.
M. Gilles MENARD, Association syndicale des marais du Jaunay et du Gué-Gorand.
M. Daniel RABILLE, Association syndicale des marais de la Vie.
- Mme Maggy GRILA, Conseil Départemental de la Vendée - Service Eau.
M. Patrick JONCOUR, Trésorier de Saint Gilles Croix de Vie.

PRÉAMBULE

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Après s'être assuré que le quorum était atteint, Monsieur le Président indique au Comité Syndical qu'en vertu de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne M. Philippe BERNARD pour assurer la fonction de secrétaire de séance lors du Comité Syndical du 21 juin 2017.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 MARS 2017

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de procéder à l'approbation du compte rendu du Comité Syndical du 21 mars 2017.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve le compte rendu du Comité Syndical du 21 mars 2017.

INFORMATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que par délibération en date du 26 novembre 2015, et conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Comité Syndical a donné délégation au Bureau et au Président pour prendre certaines décisions.

Il indique ensuite que le Bureau et le Président doivent rendre compte à chacune des réunions du Comité Syndical des décisions prises en vertu de cette délégation.

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises par le Président et le Bureau dans l'exercice desdites délégations.

I - AFFAIRES PRESENTANT UN INTERET COMMUN

1. COMPTE RENDU D'ACTIVITES - ANNEE 2016

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le compte rendu d'activités pour l'année 2016 concernant les actions du Syndicat Mixte.

Il explique que les documents détaillés seront téléchargeables, courant juillet, sur le site internet du bassin versant de la Vie et du Jaunay : www.vie-jaunay.com.

Le Comité Syndical prend acte du compte rendu d'activités 2017 du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Lignerons et du Jaunay.

2. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE SYNDICAL CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 2121-8 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)

Conformément à l'article L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit établir et adopter son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le règlement intérieur du Comité Syndical tel qu'il figure en annexe de la présente délibération,
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches administratives afférentes.

3. DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL 2017

Monsieur le Président indique qu'afin d'intégrer de nouveaux aménagements de passages à gué, il est nécessaire de procéder à des virements de crédits au sein de la section d'investissement pour un montant global de 90 000 € et correspondant à l'ouverture de 15 opérations pour compte de tiers supplémentaires.

Il soumet ensuite à l'examen du Comité Syndical la décision modificative n° 1.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la décision modificative n° 1 du budget principal de l'année 2017 présentée.

II - ENTRETIEN ET RESTAURATION DES MARAIS ET DES COURS D'EAU DANS UN INTERET COLLECTIF

1. ACTUALISATION DU PROGRAMME D' ACTIONS MILIEUX AQUATIQUES 2015-2019

Monsieur le Président expose au Comité Syndical les différents points devant faire l'objet d'une actualisation dans le cadre :

- du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) 2015-2017 avec la Région des Pays de la Loire,
- du Contrat Territorial (CT) 2015-2019 avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) et le Département de la Vendée (CD 85).

Le Comité Syndical prend acte des différents points devant faire l'objet d'une actualisation dans le cadre des différents contrats en cours (CRBV et CT).

A Givrand, le 29 juin 2017

Le Président



Hervé BESSONNET